

CIRCULER AUTREMENT

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE - mars 2021



L'ASSOCIATION
EN ACTION
MON CERVEAU,
UN AMI POUR
LA ROUTE



Éditorial

Stéphane Daeschner
Président de l'association
Prévention Routière

Vision zéro :
c'est possible

Il ne devait y avoir que 2 000 tués sur les routes de France en 2020*. Tel était l'objectif fixé en 2010 en concertation avec l'ensemble des États de l'Union Européenne. Aujourd'hui, nous relevons un double défi visant la réduction de moitié de la mortalité d'ici 2030 et l'objectif zéro tué en 2050. Les pessimistes ricanent déjà... mais nous n'en sommes pas, car seule cette vision ultime peut guider une dynamique vertueuse.

Les outils pour y parvenir sont nombreux et déjà en ordre de marche : la cartographie des risques et l'évaluation des infrastructures ; la généralisation des dispositifs de sécurité automatisés dans les nouveaux véhicules ; la généralisation des dispositifs anti-démarrage en cas de non-port de la ceinture ou d'alcoolémie élevée ; ou encore la limitation de vitesse à 30 km/h là où voiture, piétons et cyclistes se croisent.

L'objectif est ambitieux, la démarche pragmatique et l'approche globale, mais c'est la mise en résonance de cet ensemble qui nous y conduira. Nous sommes optimistes, car déjà, près de 40 % des Français nous disent que, dans leur commune, cet objectif est parfaitement atteignable. Faisons donc de nos villes et de nos villages des espaces prudents propices à un apaisement salvateur.

*Malgré les confinements successifs, 2 250 personnes ont perdu la vie sur les routes françaises de métropole en 2020.

LE LABEL VILLE PRUDENTE, POUR SAUVER DES VIES

Ne boudez pas votre fierté de soutenir, par votre engagement à nos côtés, une action de prévention des risques routiers qui essaime dans tous les territoires.



Montech, labellisée en 2019. Avec la crise sanitaire, l'installation des panneaux des lauréats 2020 est perturbée.

Vous connaissez notre label Ville Prudente qui, en partenariat avec Groupama et le SER^(*), amorce sa 4^e édition. Vous avez pu participer activement, comme référent ou ambassadeur du label, au processus de labellisation. Vous faites peut-être partie de ceux qui ont incité leurs élus à concourir, comme nous vous le suggérons l'an dernier. Ce qui, par exemple, a valu à la ville de Sceaux, en région parisienne, d'être labellisée dès sa première participation en obtenant 3 cœurs ! Dans tous les cas, c'est grâce à votre soutien, fidèle, que nous pourrions continuer à développer les bonnes pratiques de la mobilité sûre dans un nombre toujours croissant de communes. Dans la perspective de modifier les comportements des usagers pour atteindre notre objectif de 0 tué

sur les routes. Pour bénéficier du label Ville Prudente, et toutes les communes lauréates le savent bien, il ne suffit pas de s'inscrire, de faire valoir ses plus beaux atours et de verser sa contribution ! La candidature doit d'abord être validée par nos soins. Pour cela, une fois inscrites sur le site www.villeprudente.fr, les communes candidates ont à remplir un questionnaire en ligne. L'étape s'avère cruciale. « A partir des réponses à ce questionnaire, nous faisons une première évaluation de l'implication de la collectivité en faveur de la prévention des risques routiers, précise Blandine Rossand, chef de projet Ville Prudente. Et en fonction des indications fournies, nous validons, ou non, la candidature ».



L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

FOCUS

LE LABEL AU TEMPS DE LA COVID

53 labellisés pour 97 candidatures ! Un beau palmarès pour une édition 2020 plus que délicate... Dès l'ouverture des inscriptions, les postulants ne se sont pas bousculés: le résultat incertain des élections n'engageait guère les équipes municipales à se lancer. Puis, alors que dès la mi-mars, la situation était fixée pour la très grande majorité (30 000) des communes, notre label était lui aussi, rattrapé par la pandémie, les confinements, les règles de distanciation physique...

Pour autant, tous les acteurs du label Ville Prudente ont fait front pour qu'en cette année si singulière, la 3^e édition puisse se tenir. Nos équipes ont repoussé au maximum les délais (d'inscription, de visite...); les communes ont pu postuler jusqu'au dernier moment; nos bénévoles les moins fragiles se sont impliqués; les visites terrain sont devenues, sans accroc, des visites en visioconférences...

DES CÉRÉMONIES LOCALES POUR LES LAURÉATS

Certes, la cérémonie nationale n'a pas pu avoir lieu, le Congrès des maires qui l'accueille d'ordinaire ayant lui-même été annulé. Mais les résultats ont été largement communiqués dans les médias, sur nos sites, nos réseaux sociaux. Et, dès que possible, la pose des panneaux ou la remise des diplômes aux lauréats sera l'occasion d'organiser une cérémonie locale, à la portée tout aussi forte.

Enfin, en point d'orgue d'une édition 2020 qui a dû se réinventer, notre association a créé avec l'Institut Pasteur de Lille le magazine numérique *Espace Public Prudent* qui rassemble innovations, bonnes pratiques et conseils d'experts. Objectif : aider les collectivités locales à accompagner la mobilité sur leur territoire tout en préservant la sécurité à la fois sanitaire et routière de l'ensemble des usagers. Une mine d'informations qui pourra servir l'édition 2021 !



© APR

Les vingt questions sont regroupées en quatre grandes thématiques. La première concerne les moyens mis en œuvre pour identifier les enjeux de sécurité auxquels la commune doit répondre, avec les indicateurs (accidents, vitesses pratiquées...), le diagnostic, la procédure de concertation, l'objectif à atteindre... Un aspect pour lequel les collectivités candidates font parfois aveu d'insuffisance. Le questionnaire se poursuit par la liste des aménagements installés, voire projetés, pour apaiser la circulation (zones 30, sorties d'école...), pour sécuriser les déplacements à pied comme à vélo, pour mieux partager l'espace public entre tous, y compris avec les usagers vulnérables... Puis il aborde les actions de sensibilisation/information de la population qui peuvent prendre la forme de forums publics pour les citoyens, de séances dans les clubs de seniors, en direction des enfants scolarisés et des agents municipaux. Enfin, il se clôt sur les équipements de sécurité (caméra de recul, réduction des angles morts...) des véhicules municipaux utilisés pour l'entretien, le ramassage des ordures, par les services techniques... Difficile d'escompter une labellisation sans une bonne part de ces aspects pris en considération par la commune.

Dans un deuxième temps, les bénévoles de l'association Prévention Routière formés pour être rapporteurs Ville Prudente se déplacent pour une visite-terrain, avec les élus locaux ou leurs représentants. Il s'agit de vérifier que les déclarations de la commune formulées dans le questionnaire correspondent à la réalité, d'examiner les aménagements réalisés, faire le point sur les projets... « Mais il n'est pas question de nous prononcer sur la conformité d'un aménagement, rappelle Blandine Rossand. Ce n'est ni dans nos attributions ni l'objet du label ».

C'est en se fondant sur le questionnaire initial et les comptes-rendus détaillés des visites de terrain produits par les rapporteurs que le jury national sélectionne les lauréats et attribue le nombre de cœurs, entre 1 et 5, qui figurera sur le panneau en entrée de ville ou de village. Obtenir un cœur, le premier niveau de la labellisation Ville Prudente, est loin d'être anodin. Dès son premier échelon, cette distinction reconnaît la prise en compte par la commune d'un ensemble de préoccupations de sécurité.

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

Et rien n'empêche de postuler une nouvelle fois pour tenter de gagner un cœur supplémentaire, voire davantage, lors d'une édition suivante ! C'est le cas de 6 des 53 communes labellisées en décembre 2020 : Avignon (84), Basse-Goulaine (44), Cazouls-Béziers (34), Estevelles (62), Lunel (34), Neufchatel-Hardelot (62), dont une majorité a même gravi deux échelons d'un coup à la deuxième participation. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat de la persévérance des élus locaux qui, sur un ou deux ans selon les cas, ont continué à améliorer la mobilité et à sécuriser les déplacements sur leur territoire.

Offrir un environnement plus sûr à leurs concitoyens, faciliter le partage de l'espace public, préserver le cadre de vie..., les municipalités n'ont que de bonnes raisons d'agir. Il en est de même pour vous. Chaque fois que vous apercevez, en entrée d'agglomération, un panneau « Ville Prudente » ou « Village Prudent », que ce soit dans votre commune, dans l'une de celles que vous traversez ou dans laquelle vous séjournez, vous savez que, ne serait-ce que par votre don à l'association, vous y avez contribué. Votre geste généreux est salutaire et bienfaisant.

(*) Syndicat des équipements de la route

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

DÉSARMONS NOS ROUTES

Sous la signature « *Votre comportement peut transformer votre véhicule en arme. Changeons.* », nous avons lancé, avec l'association Victimes & Citoyens et l'agence TBWA qui l'a imaginée et gracieusement orchestrée, une campagne montrant qu'un véhicule peut devenir dangereux, du fait de comportements à risque banalisés. Et qu'il ne tient qu'à nous de désarmer nos routes.

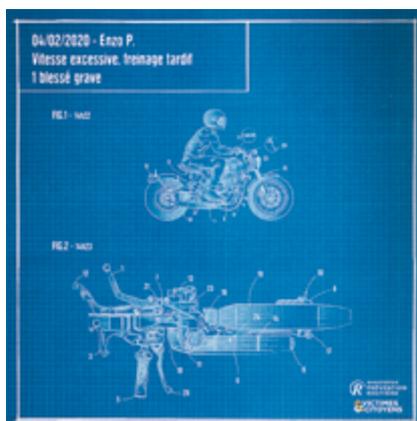
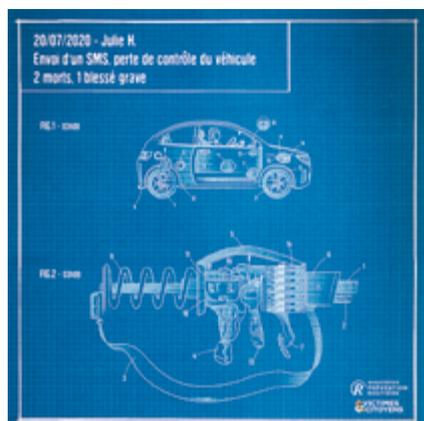
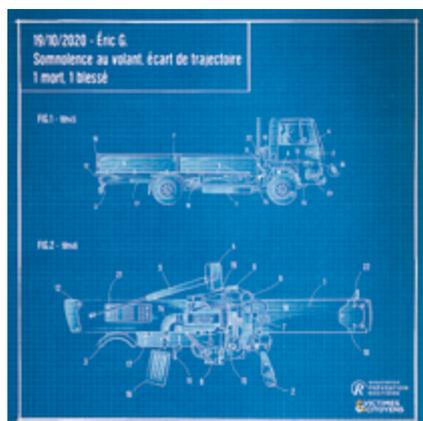
La campagne se fonde sur la métamorphose d'un véhicule, une voiture, une moto, un camion, en une arme. Pour cela, des pièces détachées de véhicules ont été récupérées dans une casse pour être minutieusement remodelées, selon la technique du *model-making* (ou modélisme), en éléments d'armes véritables. Un cadran de vitesse, un pot d'échappement, une pédale d'accélérateur se transforment ainsi en viseur, en canon, en gâchette. Une métamorphose qui se déploie dans les trois films, alliant la puissance et la lenteur de l'image à la gravité de la musique. Et qui compose les trois affiches magnifiquement réalisées sur le modèle des dessins techniques de grande qualité ou Blue Print. La campagne évoque le moment où tout bascule dans les situations ordinaires de tous les jours

auxquelles chacun peut s'identifier, lors d'un déplacement pour faire ses courses, aller travailler, accompagner ses enfants ou ses petits-enfants à l'école... Les trois films sont construits sur les témoignages de conducteurs racontant le drame de la route qu'ils ont vécu et prenant conscience des conséquences terribles de la banalisation de leur comportement transgressif. Un comportement perçu comme un « léger » manquement à la règle et à la prudence, répondre à un texto en conduisant, céder à une petite pointe de vitesse ou surestimer sa capacité à résister à la fatigue, mais ayant des répercussions dramatiques pour les victimes, au rang desquelles ils figurent. « *Pour porter nos messages avec un autre regard que le nôtre, qui est celui de la prévention et se situe en amont de l'accident, précise Anne Lavaud, Déléguée générale de l'association Prévention Routière, nous cosignons la campagne avec l'association Victimes & Citoyens* », une association dont la mission est de se tenir aux côtés des victimes de la route pour les écouter et les conseiller.

Et si nous adoptions les bons comportements pour désarmer nos routes et gagner ainsi notre combat contre la mortalité routière ?

Retrouvez la campagne et visualisez les affiches et les films

sur le site www.preventionroutiere.asso.fr, rubrique L'association/Nos campagnes.



L'ASSOCIATION
EN ACTION

« MON CERVEAU, UN AMI POUR LA ROUTE »

C'est le nom de notre tout nouvel outil pédagogique, créé avec la Fondation La main à la pâte et réalisé avec le soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin. Il a été conçu pour aider les élèves du cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) à devenir autonomes dans leurs déplacements à pied. Il présente l'originalité d'allier la prévention du risque routier à une démarche scientifique expérimentale. En 5 séquences totalisant 6 heures d'activités, une série d'expériences simples, menées avec leurs enseignants, permet aux écoliers/collégiens de comprendre comment fonctionnent les processus de l'attention. Les élèves découvrent que la vision n'est pas toujours réciproque : lorsqu'ils voient un véhicule, son conducteur, lui, peut ne pas les repérer ; ils prennent

conscience de la nécessité de se rendre visible la nuit ; ils expérimentent la difficulté d'être attentif à plusieurs choses en même temps ; ils apprennent comment et pourquoi ne pas se laisser distraire dangereusement par leur téléphone, par une envie de jouer en traversant... Enfin ils créent ensemble une charte de conduite rassemblant les attitudes à adopter pour ne pas se mettre en danger en se déplaçant à pied.

Les enseignants, de leur côté, disposent d'un tutoriel proposant des informations sur l'attention (les distracteurs, comment se concentrer sur son déplacement...) et des séquences clés en main.

PRÈS DE
CHEZ VOUSLA « REPRISE
DU GUIDON » EN
NORMANDIE

Retrouver le plaisir de pédaler en sécurité, c'est ce que propose la direction régionale de l'association avec son partenaire Giant alors que la crise sanitaire relance la mode du vélo. Une première session a eu lieu à Agneaux, dans la Manche, il y a quelques mois. Elle s'est déroulée autour de trois ateliers animés par nos bénévoles : le « vélo 10 erreurs », pour comprendre l'importance de circuler sur un vélo bien équipé (feux et catadioptres en bon état, selle bien serrée...) ; l'atelier « code de la route » pour réviser les règles de sécurité, y compris les plus récentes signalisations (le tourne-à-droite vélo, par exemple) ; enfin, une série d'exercice de maniabilité sur un vélo à assistance électrique. Une opération bien accueillie qui, avec les beaux jours, devrait prendre de l'ampleur dans la région.

DES FORMATIONS
PROPOSÉES AUX
VOLONTAIRES PAR
LES SERVICES
CIVIQUES DE LA
RÉGION SUD CORSE

Dans une volonté de maintenir le lien par ces temps de crise, l'équipe des volontaires de la région Sud Corse est allée au contact téléphonique des bénévoles afin de recueillir leurs besoins en termes de formation, qu'il s'agisse de la connaissance et l'utilisation des outils informatiques, des réseaux sociaux et des outils de la Prévention Routière. Pour répondre à ces besoins, les services civiques ont proposé aux bénévoles plusieurs formations en ligne, par visioconférence :

- Des ateliers de formation sur les bases de l'informatique et des outils de travail collaboratifs afin de faciliter le lien avec les bénévoles à distance.
- Des ateliers de formation sur la connaissance et l'utilisation des réseaux sociaux afin de présenter l'actualité de l'association sur ces plateformes, et permettre aux bénévoles d'en devenir les ambassadeurs sur leurs propres réseaux s'ils le souhaitent.

